

Compte rendu du déjeuner autour de Jean-Paul Gauzès, Président de l'EFRAG

Le 13 février 2019, nous avons accueilli Jean Paul Gauzès, ancien député européen et Président de l'EFRAG (Groupe consultatif européen sur l'information financière). En vue des élections européennes, notre invité a partagé sa vision sur l'influence française en Europe. Il nous a également présenté son activité en tant que président de l'EFRAG et les projets mis en place en 2019. Il est également revenu sur les nouvelles normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

Sa vision de l'influence française dans les institutions

Avec l'arrivée d'Emmanuel Macron, la France a gagné en influence à Bruxelles mais la crise des gilets jaunes a eu un impact négatif sur celle-ci. En parallèle, l'émiettement des partis politiques ne présage pas son renforcement. Enfin, de nombreux eurodéputés poids lourds de l'influence française, ne se représentent pas pour la prochaine législature.

La France doit se remettre en question sur la stratégie d'influence mise en place au sein de l'Union européenne. Il est primordial de créer des alliances pour faire passer des textes avec d'autres nationalités. Il est également indispensable pour la bonne prise de décision politique d'être à l'écoute d'une grande variété de lobbys.

Sur la vision trop technocrate et technique de l'Union européenne, qui laisse présager un manque de vote aux européennes, il n'y a pas de solution miracle. Il est important de distinguer les sujets qui peuvent être traités au niveau national et ceux qui exigent une réponse au niveau européen. Aussi, il y a un désintérêt des médias à l'égard de l'Europe. Pour preuve, le nombre de journaliste français détachés à Bruxelles a considérablement baissé.

Pour les élections européennes, l'orientation des listes est purement nationale. Se pose la question des futures alliances, notamment pour LREM. La question de l'influence est aussi celle de la répartition des postes au sein du Parlement européen car les coordinateurs ont un pouvoir d'influence majeur sur l'issue des textes.

Pour la présidence de la Commission européenne, la nomination de Michel Barnier serait une bonne chose pour la France. En effet, d'un point de vue stratégique, il est plus important d'avoir la présidence de la Commission européenne que la présidence de la Banque centrale européenne.

Le rôle de l'EFRAG

Jean-Paul Gauzès a été nommé président du Board de l'EFRAG en juillet 2016. L'EFRAG est composé d'un board et d'un groupe d'experts. Le board est composé de 16 personnes à parité de représentants d'organisations européennes de partie prenantes et de normalisateurs comptables. Le groupe d'experts, composé de 16 personnes, va rendre des rapports au board sur les nouvelles normes comptables. Sera étudié le respect des normes comptables aux règles européennes. Cet avis sera ensuite transmis à la Commission européenne.

En ce qui concerne les normes internationales IFRS 9 et IFRS 17, elles sont majoritairement acceptées par l'ensemble des pays européens. A l'inverse, la France a émis des critiques vis-à-vis de ces normes. Celles-ci sont très mal perçues. D'autant que les sensibilités nationales sont très fortes sur ces règles et leur interprétation.

Au sujet de l'élaboration de la norme IFRS 17 relative au « contrat d'assurance », Jean-Paul Gauzès a rencontré les directeurs financiers de grandes entreprises d'assurance européenne pour recueillir leur avis. Du côté des allemands, la norme avait déjà été négociée en amont avec l'IASB (*International Accounting Standards Board*). A l'inverse, pour les Français, la crainte réside sur l'interprétation de la norme.

De manière générale, il considère que la transparence financière dessert d'avantage les investisseurs. Pour les entreprises, cela représente un coût et constitue un frein économique. Aujourd'hui, l'implantation de la norme IFRS 17 « contrat d'assurance » représente des millions d'euros de coûts.

Ajouté à cela, il est très difficile d'évaluer l'impact d'une norme et de l'influencer. Cependant, divers acteurs peuvent être entendus, notamment les analystes financiers par l'intermédiaire de l'EFFAS (*European Federation of Financial Analysts Societies*). A ce jour, aucune nouvelle norme IFRS devrait être créée.

Un des reproches émis est que pour l'établissement de norme comptable, l'Union européenne s'en remet à un organisme privé, IASB (*International Accounting Standards Board*), alors que les questions traitées sont d'intérêt général. Faute d'un accord des Etats membres sur la création d'un organisme européen, c'est la solution opérationnelle qui a été trouvée.

C'est dans cet esprit que travaille l'EFRAG. En 2013, Michel Barnier, Commissaire européen chargé du marché intérieur et des services, avait confié à Philippe Maystadt la réalisation d'un rapport de réflexion sur les normes IFRS. Suite à cela, une réforme a apporté des changements au sein de l'EFRAG, afin de davantage prendre en compte l'intérêt général public.

Dans le plan d'action de la Commission européenne, il a été mis en place un laboratoire pour élaborer des éléments de bonnes pratiques sur la communication d'informations non financières. L'EFRAG composé d'un comité de pilotage est chargé d'établir les thèmes qui vont faire l'objet de réflexion. Le groupe de travail est composé de 23 personnes avec 13 nationalités différentes dont 5 Français.

Le laboratoire doit élaborer les bonnes pratiques sur l'information non financière. Le premier thème sera le changement climatique. Les membres du groupe de travail se réuniront le 23 février. Le laboratoire dépend de la Commission européenne. Les associations y sont représentés. Des consultations publiques pourront y être organisées.

Les travaux au sein de l'EFRAG sont illustratifs des oppositions de cultures économique, administratives ou politiques des Etats membres de l'UE. D'où la nécessité pour les Français de travailler davantage dans des alliances effectives et concrètes avec leurs partenaires européens.
